

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU LUALABA



Cabinet du Gouverneur

MOT DE CIRCONSTANCE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU LUALABA A
L'OCCASION DE L'ATELIER DE FORMATION DES
JOURNALISTES SUR LES ENJEUX DU COBALT ET LA REFORME
DE L'ARTISANAT MINIER AU LUALABA

Kolwezi, 29 Mars 2018

Honorable Président de l'Assemblée Provinciale;

Honorables Députés Provinciaux;

**Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement;**

Chers organisateurs ;

Distingués participants, tout Protocole respecté,

Nous devons nous féliciter, avant toute chose, pour ce rendez-vous qui réunit autour d'une table les acteurs importants dans la dynamique de développement durable afin de réfléchir sur **les enjeux du cobalt**.

Je dois vous avouer que les présentes assises offrent une opportunité d'échanger sur **la réforme de l'artisanat minier dans notre pays et principalement sur l'expérience du Lualaba** qui regorge plus de 80 % des gisements du cobalt de la République.

Je me fais le devoir, au nom de tout mon gouvernement, de remercier les organisateurs des présentes assises, les orateurs ainsi que tous les participants. Aussi, je remercie vivement le Chef de l'Etat, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE qui ne ménage aucun effort pour consolider la paix chèrement acquise et cherche à tout prix à combler le déficit perçu après la mise en œuvre des contrats miniers en vue de réaliser les équilibres nécessaires afin que les Communautés tirent profit de leurs ressources naturelles ; cela est un droit constitutionnel légitime.

Ainsi pensons-nous que cette dynamique devrait aboutir à la protection de notre Cobalt qui depuis un certain temps, suscite la convoitise voire des attaques pour l'indexer

négativement. Soudons-nous donc les coudes pour qu'ensemble, notre patrimoine commun « le Cobalt » ne connaisse injustement comme jadis, le sort des minerais de l'Est de la République.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant de parler de la réforme initiée par nous de donner le tableau à notre arrivée en novembre 2015.

Arrivés en pleine crise provoquée par la chute des cours des métaux au moment où les grandes entreprises fermaient, il fallait observer l'engouement vers le secteur d'exploitation artisanale.

Comme l'on peut le constater, l'engouement s'est accru avec la montée progressive des prix de ces minerais. Ce flux migratoire a causé des problèmes de sécurité, d'encadrement et d'hygiène. Il n'a pas été facile d'encadrer ces compatriotes qui ont choisi cette occupation comme source de bonheur, car la plupart de ces creuseurs se sont installés dans des sites privés ou concessions réservées aux Joint-Ventures créées par la Gécamines et l'Etat congolais.

Plusieurs entreprises sont affectées par ce phénomène notamment *TFM, MUMI, KCC, SICOMINES, BOSS MINING, COMIDE* et nous enregistrons des revendications et plaintes. Ce sont des dizaines des milliers de ces jeunes qui envahissent ces sites créant des problèmes de tous genres. D'autres se sont regroupés malheureusement sur des sites résidentiels comme KASULO et TSHIPUKI notamment.

Par site résidentiel, il faut entendre un site habité par des communautés et non autorisé par l'Etat pour ce genre

d'activité ; et par conséquent non contrôlé, et qui échappe totalement aux règles de sécurité et mode d'exploitation universellement reconnus. Les services spécialisés de l'Etat n'y sont pas installés.

Des années durant cette mauvaise exploitation s'est effectuée avec la présence sur site des enfants, les femmes vulnérables et aussi la fréquence d'accidents.

Mesdames et Messieurs,

DE LA REFORME DU SECTEUR DE L'ARTISANAT MINIER : CAS DU SITE PILOTE DE KASULO

Taguée « Zone Rouge » par le Ministre national des Mines, par le fait que les communautés vivant sur le site avaient toutes versées dans l'exploitation clandestine et souvent la nuit et dans leurs parcelles respectives et parfois dans les chambres de la maison avec la multitude d'incidents d'affaissement de terrain, d'éboulement avec la présence des femmes vulnérables et des enfants mineurs, il fallait mettre en place un programme d'assainissement afin de rendre cette zone, verte avec le concours du Gouvernement de la République.

Des séances d'échanges ont été organisées et des réflexions menées pour :

- *Mettre fin à cette exploitation anarchique dans les sites résidentiels qui risquait de créer préjudice au cobalt de la région dans sa phase de commercialisation ;*
- *Définir un programme d'assainissement et de délocalisation des creuseurs des sites privés vers des Zones d'Exploitations Artisanales qui sont des sites destinés aux coopératives. Et le*

Gouvernement de la République a pour cette démarche mis à notre disposition 40 titres miniers [ZEA] nous autorisant donc d'organiser l'exploitation artisanale à travers 40 petits gisements de cuivre et/ou de cobalt.

Le schéma d'assainissement et de délocalisation du site de Kasulo sur 2 carrés miniers s'est avéré aisé parce que l'évidence de la présence des minerais fut établie de par le travail des creuseurs, essentiellement le cobalt mais aussi le cuivre. Il fallait créer des conditions d'exploitation saine, c'est-à-dire supprimer toutes les conditions susceptibles de créer des préjudices avant de les réouvrir aux coopératives minières.

Ce schéma d'assainissement total du site consistait en ceci :

- *Négocier la délocalisation de ces communautés vers un autre site et donc libérer totalement le site de ces habitants, y organiser la découverte esthétique pour supprimer les galeries dangereuses existantes, y installer les services publics pour le contrôle et le suivi, isoler totalement le site des autres habitations du quartier Kasulo en érigeant une immense clôture avec une imposante barrière pour le contrôle des entrées et des sorties et éviter ainsi la présence des personnes non indiquées ;*
- *Organiser une évaluation pour s'assurer des conditions d'une exploitation artisanale contrôlée et encadrée, et demander enfin l'autorisation du Ministre national des mines afin de lever l'embargo et déclarer ainsi ce site de Zone d'Exploitation Artisanale [ZEA].*

Toute cette procédure a un coût auquel la Province ne pouvait faire face. Il nous a fallu chercher un partenaire au sein de la communauté des négociants et autres acheteurs des minerais issus de l'exploitation artisanale. L'appel a donc été

lancé, nous avons enregistré des prétentions, des ambitions selon la taille des demandeurs et nous avons jeté le dévolu sur la firme CDM du groupe chinois HUAYOU pour nous accompagner dans ce délicat programme.

Le tableau que présente les résultats de cette démarche aujourd'hui constitue l'effet d'une réforme dans le secteur de l'exploitation artisanale que nous sommes tentés d'élargir sur d'autres espaces constitués des ZEA mises à la disposition de la Province par le Gouvernement de la République.

QUEL EST LE TABLEAU A CE JOUR ?

Le constat à ce jour, avant l'évaluation qui interviendra le mois d'avril à l'issue du premier trimestre, se présente comme suit :

- *Aucun accident grâce à la découverte esthétique ;*
- *Aucune personne non identifiée sur le site grâce au contrôle facilité par la seule porte d'accès au site et au port des badges;*
- *Des cartes d'identification ont été distribuées aux creuseurs estimés à 12 000 sur l'espace de 2 carrés miniers et ces cartes leur donneront bientôt accès à la mutuelle de santé en élaboration avec le soutien du partenaire ;*
- *Les statistiques sont bien tenues et permettent au Gouvernement d'appliquer les taxes dans les conditions régulières ;*
- *La présence des services de l'Etat sur le site nous a permis de mettre en évidence les dégâts causés par l'exploitation anarchique pendant de longues années avant notre arrivée. Principalement d'importantes galeries sur un grand espace*

du quartier affectant même la RN39 qui est une route nationale reliant Kolwezi à Dilolo sur près d'un Kilomètre. Ce qui nous a amené à bloquer le passage sur ce tronçon et organiser une déviation des camions à grandes charges et autres engins ; et les équipes de génie civile sont à pied d'œuvre pour juguler les méfaits causés sur ces artères afin de mieux organiser leur réparation.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater la transformation de Kasulo – carrière de « Zone Rouge » en site artisanal pilote a suscité des commentaires dans tous les sens, allant des revendications aux condamnations. Nous avons compris qu'il s'est agi d'une forme de résistance au changement d'autant plus que toute réforme a souvent tendance à faire peur dans ses débuts.

Approprions-nous cette réforme et corrigeons là où il le faudra afin que l'exploitation artisanale qui représente environ 20% des exportations du pays puisse profiter à l'essor du Gouvernement et à l'émergence de la classe moyenne tant souhaitée dans le milieu des coopératives et creuseurs.

Voilà pourquoi, chers participants, nous réitérons nos remerciements et encouragements pour ce genre d'initiative et déclarons ouverts les présents travaux.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.